

Évangile (Mc 3, 20-35)

Cet évangile est formé de trois perles distinctes – traduction de Françoise Breynaert depuis l'araméen (ce sont les évêques irakiens qui parlent d'araméen, les universitaires français parlent de syriaque).

« 3, 20 Et ils vinrent à la maison.

Et les foules se rassemblèrent, de nouveau, / en sorte qu'ils ne pouvaient pas manger de pain.

21 Et les siens¹ entendirent, / et sortirent pour se saisir de lui.

Ils disaient, en effet, / qu'il était sorti de sa raison »

« 22 Et les scribes, ceux qui descendirent de Jérusalem, / disaient :

'Beelzéboub est en lui : / et c'est par le chef des démons qu'il fait sortir les démons !'

23 Et Jésus les appela, / et par proverbes, il leur dit :

24 'Si donc un royaume se divise contre lui-même, / il n'est pas capable de tenir debout, ce royaume là !

25 Et si une maison se divise contre elle-même, / elle n'est pas capable, cette maison-là, de tenir debout !²

26 Et, si lui, Satan, s'est levé contre lui-même, / et qu'il s'est divisé, il n'est pas capable de tenir debout : / mais c'est sa fin !

27 Personne n'est capable d'entrer dans la maison d'un fort, / et de ravir ses affaires, s'il n'a, d'abord, ligoté le fort ; / et alors il pillera sa maison !

28 Amen, / je vous le dis :

Tous les péchés et les blasphèmes que blasphèment les hommes, / leur seront pardonnés.

29 Mais qui blasphème / contre l'Esprit Saint,

il n'y aura pour lui jamais de pardon³, / mais il est condamné d'une sentence éternelle⁴.

30 Parce qu'ils disaient : / 'Un esprit impur est en lui !' »

« 31 Et vinrent sa mère et ses frères se tenir debout au dehors, / et ils envoyèrent l'appeler à eux.

32 Or, la foule était assise autour de lui, / et ils lui dirent :

'Voici ta mère et tes frères, dehors / qui te cherchent !'

33 Et il répondit / et leur dit :

'Qui est ma mère, / et qui sont mes frères ?'

34 Et il regarda ceux qui étaient assis auprès de lui, / et dit :

'Voici ma mère, / et voici mes frères ;

35 qui, en effet, fera⁵ la volonté de Dieu, / ce sera lui mon frère, ma sœur / et ma mère !' »

¹ ḥyānaw : les siens, sa parenté.

² Nous reprenons ici l'excellente tournure orale de la traduction de F. Guigain.

³ l°ālam précédé d'une négation signifie « jamais ».

⁴ Le participe passif « mḥayyaḇ » signifie que la personne est déjà jugée coupable et il y aura un verdict qui imposera un châtement. Nous avons ensuite le mot jugement ḡīnā qui peut signifier le procès ou la sentence du jugement. Enfin, « lḡīnā dal°ālam » se traduit avec un adjectif, comme dans « rūḥā dəqūḏšā : Esprit Saint, (Esprit de sainteté) ».

⁵ L'emploi du futur comme présent n'est attesté que dans des hébraïsmes. Un présent s'exprimerait par un participe. Le présent proverbial est ici un appauvrissement du texte français (même F. Guigain).